

30. Buveurs irréguliers, c'est-à-dire se grisant de temps à autre : 59 ans 67 jours ;
 40. Buveurs habituels ; 57 ans 59 jours ;
 50. Ivrognes : 53 ans 13 jours.

Il résulte donc de ces observations que pour vivre assez longtemps il faut faire usage de boissons alcooliques, mais d'une manière modérée ; que si cependant on se contente d'une moyenne de cinquante-sept à soixante-neuf ans, on doit se griser quand l'idée en vient, mais qu'à choisir entre les deux extrêmes ne boire que de l'eau ou passer sa vie entre deux vins, il n'y a pas à hésiter et que mieux vaut être ivrogne fiéffé que d'être d'une tempérance absolue.

Les malheureux qui appartiennent à la dernière catégorie doivent se contenter, en effet, de ne pas vivre plus vieux que Napoléon Ier et se résigner à se voir porter en terre par tous les ivrognes.

Cependant, je n'engage aucun de mes lecteurs à prendre pour guides ces renseignements de savants qui spéculent sur les chiffres, car il leur arrive de se tromper quelques fois.

Dieu me garde d'être savant
 D'une science trop profonde :
 Les plus doctes, le plus souvent,
 Sont les plus sottes gens du monde.

* * Doit-on rendre les pseudo-savants responsables du terrible accident qui vient d'avoir lieu à Québec ? C'est une question à laquelle je ne veux pas répondre tout haut et que je vous laisse à résoudre.

Cet écroulement d'une partie du cap Diamant était prévu depuis longtemps ; on voyait en effet de larges crevasses se former, et je me suis laissé dire que certains ingénieurs ne trouvaient rien de plus pratique que de les combler.

C'était aggraver le mal puisque l'on forçait ainsi les parois de ces déchirures à s'ouvrir davantage.

Quelques jours de pluie arrivèrent après une grande sécheresse, et l'éboulement se produisit en écrasant une dizaine de familles et de maisons. Aujourd'hui, les uns pleurent, les autres parlent.

On a déjà pleuré et parlé plusieurs fois à propos d'événements du même genre.

En 1841, le 17 mai, une avalanche de neige, entraînant avec elle une énorme quantité de pierres, roula du cap et s'abattit sur la rue Champlain. En un clin d'œil, maisons furent réduites en atomes et trente-deux personnes furent tuées.

Onze ans après, en 1852, nouvel accident qui coûte la vie à sept personnes.

Il y a une dizaine d'années, il y a encore eu un éboulement, mais moins grave que les premiers.

Chaque fois on rebâtit les maisons écrasées et chaque fois de nouvelles familles vinrent s'établir en cet endroit dangereux, sans que jamais les autorités municipales aient défendu de reconstruire.

Qui sait si demain on ne commettra pas encore la même imprudence.

Quand aux habitants de ce quartier, très pauvre, leur insouciance se comprend, il faut se loger quelque part, là les loyers sont à bon marché, et puis, l'habitude de vivre dans une rue, tout fait qu'ils méprisent le danger.

Ne voit-on pas les paysans du Vésuve relever leurs maisons ruinées au lieu même où elles se trouvaient avant d'être détruites par une éruption. Ils reviennent vivre au même endroit ; quelques années plus tard une autre catastrophe arrive, tue un ou plusieurs membres de la famille, mais ce qui reste revient encore.

En ce qui regarde Québec, le malheur semble devoir prendre des proportions matérielles plus grandes qu'elles ne le sont encore, car la terrasse menace ruine, et Québec, sans la terrasse, ne serait plus qu'une vieille ville, bien triste, il faut bien l'avouer, s'il ne restait pas les belles Québecquoises.

* * Un jeune Suisse, M. Emile Durer, vient d'écrire une vie de M. Edison, ce qui est très bien de sa part.

Ce qui l'est beaucoup moins, c'est la traduction de certains mots anglais, et c'est ainsi qu'il traduit : *The Grand Trunk Railway Herald*, par : "Le messenger du chemin de fer de la grande valise."

Traduttore Tradittore.

LÉON T. DIEU.



DANS LES RAPIDES DE LACHINE

Après avoir passé successivement le Long-Sault, les rapides du Côteau et de Saint-Timothée, puis les Cascades, le vapeur qui descend le Saint-Laurent arrive enfin au Sault Saint-Louis, mieux connu comme les *Rapides de Lachine*. Il n'est plus, alors, qu'à quelques milles de Montréal.

C'est au sortir du lac Saint-Louis ; le fleuve se rétrécit entre deux pointes où dominant, d'un côté, la petite ville de Lachine, et de l'autre le village indien de Caughnawaga, avec son fort en ruines. La compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien a fait fortune de ce rapprochement notoire des deux rives pour y jeter, il y a trois ans au-delà, son pont transfluvial qui se développe sur environ mille verges d'étendue, juste à la tête du rapide.

Parvenu à l'endroit où le bateau passe sous l'énorme construction de fer qui, de loin, semble nous fermer la route, mais qui se relève de plus en plus à mesure que l'on approche, au point de nous regarder, du haut de sa dignité, filer pardessus elle, parvenu à cet endroit, on commence à se ressentir des remous du rapide.

Ces remous augmentant toujours de force attirante, le bateau prend une allure vertigineuse et fournit, pour un mille de chemin à peu près, une course endiablée, malgré le peu de pression qu'on laisse à la machine. Non-seulement l'eau, mais l'air semble emporté violemment vers le grand saut dont on entend plus loin les sourds grognements : c'est l'instant où les émotions commencent à se manifester chez les passagers et surtout les passagères. Pourtant, ce n'est encore qu'un pâle prologue. Soudain, deux îles se dessinent entourées de flots bouillonnants. Au près de l'une d'elles les vagues paraissent plus hautes et plus furieuses ; une énorme banquise de roc vif, qu'on aperçoit presque à fleur d'eau, ne laisse entre elle et les abords de l'île qu'un chenal qui n'a pas cent pieds de largeur, où les flots s'écrasent, où le courant se précipite, bondit, écume et mugit comme un torrent affreux ; néanmoins, c'est là qu'on va passer.

Le vapeur s'y engage résolument : sa machine est, dans ce moment, au pressé presque complet ; le courant l'entraîne comme un simple fétu. Quatre hommes vigoureux sont à la roue du gouvernail et quatre autres, en cas de rupture des chaînes, tiennent la barre pour soutenir l'impulsion. Le moment vraiment critique est celui où le bateau passe ce canal étroit, entre deux rebords de rocs, et spécialement lorsqu'il opère une demi-conversion sur la droite pour contourner l'île. La moindre déviation de sa route alors le jetterait sur un de ces écueils où il s'ouvrirait et coulerait à pic. Mais le pilote a la main sûre : que ce soit Jean Baptiste Canadien ou ses dignes émules Ouellette, Clément et autres, on n'a rien à craindre en leur compagnie.

Au sortir de ce chenal la vague est monstrueuse et le vapeur y fait d'énormes plongeoins, tout comme un simple bout de planche. Les flots tumultueux viennent se briser avec fracas contre la coque de fer, et leurs éclats rejaillissent jusque sur le haut pont.

Le plus émouvant est passé : encore quelques arpens de cette danse sur la vague, puis tout est fini. Par un contraste ironique, pendant que notre gros vapeur se tord et se cabre au milieu du courant, on voit parfois de légers canots d'écorce, avec leurs sauvages nautonniers, qui filent sans danger le long de la rive, presque aussi vite que nous. Quelques minutes après, le bateau passe sous le pont Victoria et aborde bientôt le quai de la métropole.

Notre gravure représente un des vapeurs de la Cie du Richelieu et Ontario au moment où il franchit les rapides de Lachine.

Le voyage à travers ces rapides est devenu à la mode aujourd'hui, malgré les trois ou quatre naufrages que portent ses annales. Ont péri dans le saut Saint-Louis les vapeurs *Renaud* et *Salaberry*, puis le *Saint-François*, il n'y a que peu d'années. Mais il n'y a guère de catastrophe à craindre, étant donné que le débarquement, même en cas de perte

du navire, s'opère presque toujours sans encombre. Aussi je crois pouvoir, en conscience, recommander vivement à ceux de mes lecteurs qui ne l'auraient point fait déjà, cet intéressant petit voyage.

JULES ST-ELME.

FEU LE JUGE SICOTTE

Une de nos anciennes figures politiques vient de disparaître, en la personne de l'honorable Louis-Victor Sicotte, juge en retraite de la Cour Supérieure, décédé, à Saint-Hyacinthe, le 4 septembre courant, à l'âge de soixante-seize ans et dix mois.

Il a quitté cette terre après une maladie de plusieurs mois, en catholique croyant et muni des sacrements de l'Eglise.

Nous donnons ci après quelques notes biographiques sur l'honorable juge. Le défunt était né à Sainte-Famille (Boucherville), le 6 novembre 1812. Il fit ses études à Saint-Hyacinthe et entra au parlement comme député de cette ville en 1852. En 1853, on lui offrit le portefeuille de ministre des terres de la couronne, dans l'administration Hincks-Morin. Il refusa, et en 1854 il fut élu orateur de l'Assemblée du vieux Canada.

En 1858, il fut fait commissaire des travaux publics dans l'administration Cartier-Macdonald, mais il se retira bientôt à cause des difficultés sur le choix de l'emplacement de la capitale. En 1862, il prit le portefeuille de procureur-général du gouvernement Sandfield-Macdonald jusqu'en 1863. Nommé juge de la Cour Supérieure en septembre 1863, il administra la justice dans le district de Saint-Hyacinthe pendant vingt-quatre ans avec talent et dignité.

Marié depuis cinquante-deux ans, il laisse pour déplorer sa perte sa femme, dame Marguerite-Amélie Starnes, sœur de l'hon. M. Starnes, et plusieurs enfants dont l'aîné est le shérif de ce district.

Le défunt emporte dans la tombe le respect de tous, et nous offrons à sa famille nos sentiments de profonde sympathie. Il laisse un vide dans la ville qu'il a habitée si longtemps et qui a été témoin de sa carrière politique et judiciaire. L'hon. juge Sicotte appartenait à une génération d'hommes distingués, et c'est un des derniers survivants de ceux qui, sous l'empire de la constitution de 1841, travaillèrent à abolir la tenure seigneuriale et à assurer au pays la plénitude du gouvernement responsable.

ŒDIPE A COLONE

Quel meilleur commentaire pourrions-nous trouver pour accompagner la reproduction du beau groupe de M. Hugues, que les mots placés par le poète grec dans la bouche plaintive des deux infortunés :

Œdipe.—Fille d'un vieillard aveugle, Antigone, en quels lieux ou dans quelle ville sommes-nous arrivés ? Qui donc accueillera aujourd'hui avec la plus chétive offrande Œdipe, errant, demandant peu, obtenant moins qu'il ne demande, et encore satisfait ?

Antigone.—O mon père, malheureux Œdipe, je vois dans le lointain, autant que mes yeux peuvent en juger, des tours qui défendent une ville ; le lieu où nous sommes est sacré.....
 Repose-toi sur cette pierre mal polie, car tu viens de faire une longue route pour un vieillard.

Il n'y a qu'à contempler la belle œuvre de M. Hugues pour se rendre compte de la sincérité et du sentiment profond avec lesquels il a fait revivre dans le marbre cette scène d'une si poignante et si simple grandeur.

Quand les maux sont passés, on n'est jamais embarrassé pour en trouver le remède.—J. SIMON.

LA MORALE DE L'HISTOIRE.—Le meilleur des livres, pour l'âme populaire, c'est une vie pure, simple ou héroïque. Or, l'histoire abonde en pareilles leçons ; si le moraliste a lieu de s'affliger des fréquents et cruels démentis donnés par les événements aux principes les plus évidents de la conscience humaine, du moins il trouve dans ce contraste de la grandeur des personnes et de la misère des choses, la vivante démonstration des principes éternels.—VACHEROT.